



**EVALUATION RAPIDE DE LA SITUATION  
EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT  
DES FORMATIONS SANITAIRES  
DANS LES COMMUNES FRONTALIÈRES  
DU BENIN**

**Mai 2020**



## Sommaire

<i>Sigles et acronymes</i> .....	3
<i>Résumé exécutif</i> .....	5
<i>Introduction</i> .....	6
<i>1. Généralités sur les communes ciblées par l'évaluation</i> .....	8
<i>2. Méthodologie de l'évaluation</i> .....	10
<i>3. Résultats de l'évaluation</i> .....	10
<i>3.1. Accès à l'eau potable pour des soins de qualité</i> .....	10
<i>3.2. Accès aux services adéquats d'hygiène et d'assainissement</i> .....	13
<i>3.3. Gestion des déchets issus des soins de santé</i> .....	17

## Sigles et acronymes

AHA	Agent d'hygiène et d'assainissement
ANSSP	Agence Nationale des Soins de Santé Primaires
AOF	Attributions, organisation et fonctionnement
ATPC	Assainissement total piloté par la communauté
BM	Banque mondiale
CA	Chef d'arrondissement
CCMS	Campagne de communication et de mobilisation sociale
CDC-HAB	Coordonnateur départemental de la composante hygiène et assainissement
CLHA	Comités locaux d'hygiène et d'assainissement
CP	Coordination du programme
CST	Comité de suivi technique
DAL	Défécation à l'air libre
DDS	Direction départementale de la santé
DHA	Direction de l'hygiène et de l'assainissement
DHAB	Direction de l'hygiène et de l'assainissement de base
DHIS	District health information software
DI	Dispensaire Isolé
DNSP	Direction nationale de la santé publique
DPMED	Direction de la pharmacie, du médicament et des explorations diagnostiques
EEZS	Equipe d'encadrement de zone sanitaire
DPP	Direction de la programmation et de la prospective
FADEC	Fonds d'appui au développement des Communes au Bénin
FDAL	Fin de défécation à l'air libre
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
HAB	Hygiène et assainissement de base
HZ	Hôpital de Zone
IEC	Information, éducation et communication
MS	Ministère de la santé
ODD	Objectif de développement durable
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAG	Programme d'action du Gouvernement
PDC	Plan de développement communal
PHA	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement
PHAC	Plan d'hygiène et d'assainissement communal
PIP	Programme d'investissement public
PNDS	Plan national de développement sanitaire
PNHA	Politique nationale de l'hygiène et de l'assainissement
PNLP	Programme national de lutte contre le paludisme
PPEA	Programme pluriannuel d'appui au secteur de l'eau et d'assainissement
PPHA	Programme de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement.
PTF	Partenaire technique et financier
REHA	Responsable eau, hygiène et assainissement
SDSPMT	Service départemental de la santé publique et de la médecine traditionnelle
SHAB	Service de l'hygiène et de l'assainissement de base
SIG	Système d'information géographique
SNIGS	Système national d'informations et de gestion sanitaires
SNPHAB	Stratégie nationale de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base
THA	Technicien d'hygiène et d'assainissement



## *Résumé exécutif*

## Introduction

Dans les établissements de santé, les services d'approvisionnement en eau Potable, d'hygiène et d'assainissement représentent un prérequis essentiel pour la fourniture des soins de qualité en général et la gestion des épidémies en particulier.

Dans le contexte épidémiologique mondial actuel caractérisé par la pandémie au nouveau Coronavirus, la disponibilité de l'eau potable, des installations de lavage des mains fonctionnelles et des latrines en nombre suffisant dans les établissements de santé pourraient jouer un rôle particulièrement important dans les mesures de riposte mises en œuvre.

Consciente du fait que les services adéquats de l'eau hygiène et assainissement contribuent au renforcement de la résilience des systèmes de santé de manière à promouvoir des réponses efficaces face aux épidémies, l'UNICEF en partenariat avec le ministère de la santé envisage mettre en œuvre des interventions spécifiques pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services adéquats d'hygiène et d'assainissement dans les structures sanitaires situées dans les communes frontalières du Bénin.

En prélude à cette intervention, une évaluation rapide de la situation des formations sanitaires concernées a été réalisée. Elle a pris en compte trois thématiques à savoir : l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement et la gestion des déchets.

L'accès à l'eau a été évalué en tenant compte de la présence ou non d'un point d'eau conventionnel (Forage, branchement SONEB, AEV ou Poste d'eau autonome), la disponibilité de l'eau en toute saison, la possibilité de stockage de l'eau pour les usages pendant 48 heures et le raccordement des unités de soins à la source d'eau.

En ce qui concerne l'hygiène à l'assainissement, c'est la disponibilité des cabines en nombre suffisant, séparées selon le genre et adaptées aux personnes handicapées qui a été évaluée d'une part et d'autre part la présence de dispositifs de lavage des mains à proximité des latrines, réservés au personnel soignant et aux usagers.

Enfin l'évaluation s'est intéressée également à la gestion des déchets issus des soins en termes de disponibilité de poubelles pour les déchets infectieux et les objets coupants et piquants et de la présence d'incinérateurs et de fosses à liquides fonctionnels.

Ladite évaluation a donc concerné essentiellement la disponibilité des ouvrages et des équipements nécessaires à la promotion de l'hygiène et de l'assainissement et à la gestion des déchets. Les pratiques actuelles en cours dans les structures sanitaires concernées n'ont pas été évaluées en raison du contexte de l'instauration du cordon sanitaire qui a réduit les déplacements dans les départements de l'intérieur dans la période de l'évaluation.

Au total 37 communes réparties dans tous les douze départements du pays ont été prises en compte dans la présente évaluation.



## 1. Généralités sur les communes ciblées par l'évaluation

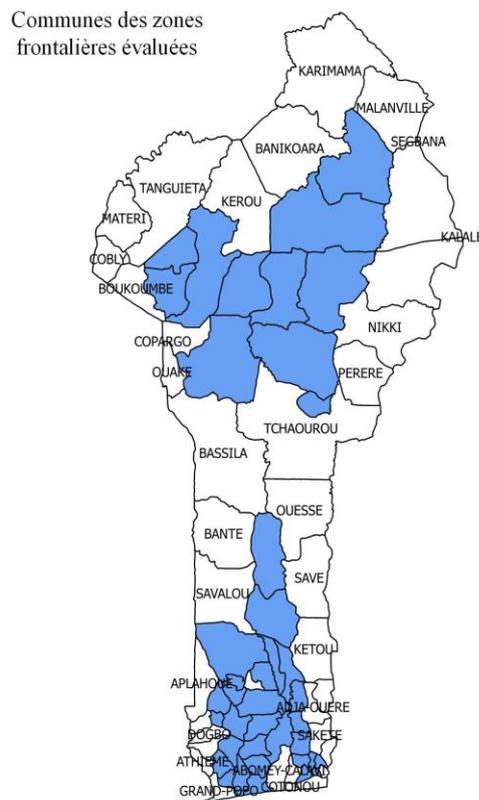
Le Bénin est limité au Nord par le Niger et le Burkina Faso, à l'Est par le Nigeria, à l'Ouest par le Togo et au Sud par l'Océan Atlantique. La situation du COVID 19 dans tous les pays limitrophes du Bénin est très préoccupante. Le pays dispose officiellement de onze (12) points d'entrée dont dix points d'entrée terrestres.

Toutefois, il existe plusieurs autres points d'entrée officieux dans toutes les communes situées dans les régions frontalières où les flux migratoires entre les pays voisins sont très dynamiques.

Cette perméabilité des frontières expose la plupart des communes situées dans les régions frontalières à des risques de propagation du COVID 19. C'est la raison pour laquelle, l'évaluation a pris en compte l'ensemble des formations sanitaires situées dans les trente-sept (37) communes réparties dans les douze (12) départements du pays.

La population de ces communes estimée en 2018 par l'INSAE est de 5.553.773 habitants et représente environ la moitié de la population générale du pays.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des communes concernées par l'évaluation, le nombre de formations sanitaires évaluées et le nombre de lits par commune.



Département	Commune	Population totale 2018	Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de lits
Alibori	<b>SEGBANA</b>	89081		
	Malanville	168641		
	Karimama	66353		
	Banikoara	246575		
Atacora	Kerou	150160		
	tanguiéta	111106		
	Matéri	169634		
	Cobly	67603		
	Boukoubé	82450		
Borgou	Kalalé	168882		
	Nikki	151232		
	Pèrèrè	78988		
	Tchaourou	223138		
Donga	Copargo	70938		
	Ouaké	74289		
	Bassila	130091		
Collines	Bantè	107181		
	Savalou	144549		
	Ouèssè	142017		
	Savè	87177		
Couffo	Aphlaoué	171109		
	Djakotomey	134028		
	Dodbo	103057		
Plateau	Kétou	157352		
	adjara Ouéré	116282		
	Pobè	123677		
	Sakété	114088		
	Ifandji	110973		
Mono	Lokossa	104961		
	Athiémé	56483		
	Grand popo	57636		
Ouémé	Adjara	97424		
	Sémé Kodji	222701		
Littoral	Cotonou	<b>679012</b>		
Atlantique	Abomey calavi	656358		
	Soa ava	118547		
Zou	Bohicon	<b>171 781</b>		

## 2. Méthodologie de l'évaluation

## 3. Résultats de l'évaluation

### 3.1. Accès à l'eau potable pour des soins de qualité

#### **Département des collines**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
17	12	10	5

Les centres de santé ne disposant pas de point d'eau dans le département sont :

- Commune de Bantè : MI de Gotcha
- Commune de Ouèssè : MI de Ogoutedo et MI de T1P'PK

#### **Département du Couffo**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
42	29	27	10

Les centres de santé dépourvus d'un point d'eau fonctionnel dans ce département sont :

- Commune d'Aplahoué : CS Atomey (Forage en panne) ; MI (Azondogaho (forage en panne) ; MI Gouganta, CS Dékamey, CS Sinlita
- Commune de Djakotaomey : CS Titanga, MI Doumahou et CS Kpoba.
- Commune de Dogbo : CS Lokoghoué ; MI Bodagbé, CS Madankanmey, CS Kodji et CS Gohoun.
- **Département de L'Ouémé**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
17	16	3	12

**Département de l'Atacora**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
7	7	2	2

**Département du Zou**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
9	7	7	7

**Département du Mono**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
34	26	17	23

Les centres de santé dépourvus de points d'eau fonctionnels dans ce département sont :

- Commune de Lokossa : maternité de Tinou et maternité de Dansihoué ;
- Commune de Athiémé : Dispensaire isolé de Akonana ; CS de Atchanou, CS de Dedekpoé et MI de Agbodada.

**Département de l'Atlantique**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
24	18	6	20

Les centres de santé dépourvus de points d'eau dans ce département sont les centres de santé de Kpanroun ; Hevié ; Wawata et Maria Gléta dans la commune d'Abomey-Calavi.

#### **Département de l'Alibori**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
66	26	35	10

Les centres de santé dépourvus de points d'eau fonctionnels dans ce département sont :

- Commune de Malanville : CS MOLLA ; CS TOUMBOUTOU ; CS GAROU TEDJI ; CS GAROU ; CS MONKASSA ; CS KASSA ; CS MADECALI et CS BODJECALI
- Commune de Ségbana : CS Lougou ; CS Sokotindji ; CS Liboussou ; CS Piami ; CS Saonzi ; CS Libantè ; CS Bobéna ; CS Sérébani et CS Monrou
- Commune de Banikoara : CS SAMPETO ; CS YINYINPOGOU ; CS GBENIKI ; CS GNIMBAGOU ; CS SONNOU ; CS KAKOUROKOU ; CS TOURA ; CS YAMBEROU ; CS SONWARI ; CS YANKPA ; CS GBANNIN ; CS GAMA ; CS YINKOKA ; CS GAMARE ZONGO et CS NIPOUNI

#### **Département du Borgou**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
17	6	9	0

Les centres de santé dépourvus de points d'eau fonctionnels dans ce département sont :

- Commune de Kalalé : CS Neganzi
- Commune de Perere: Dispensaire Isolé de Boro
- Commune de Nikki : CS de TCHIKANDOU ; CS de TASSO ; CS de TONTAROU, Dispensaire de Sakabansi et dispensaire de Fombawi.
- Commune de Tchaourou : CS de Kabo ; Cs de Kpari ; Maternité de Tandou et Cs de Kika.

#### **Département du Littoral**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
21	21	0	21

### **Département du Plateau**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant accès à l'eau	Nombre de FS disposant d'un système de stockage pour une autonomie de 48 heures disponible	Nombre de FS dont toutes unités de soins sont raccordées
8	6	6	2

Les centres de santé dépourvus de points d'eau fonctionnels dans ce département sont :

- Commune de Adja Ouèrè : CS Ologo
- Commune de Pobè : CS Towé.

### **3.2. Accès aux services adéquats d'hygiène et d'assainissement**

#### **Département des collines**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
17	15	6	4

Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
4	9	6

#### **Département du Couffo**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
42	33	15	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
42	0	15	17

### **Département de L'Ouémé**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
17	15	0	7

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
17	2	14	14

### **Département de l'Atacora**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
7	5	1	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
7	1	5	6

### **Département du Zou**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
9	5	0	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
9	6	5	9

### **Département du Mono**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
34	32	0	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
34	17	18	17

### **Département de l'Atlantique**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
24	18	3	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
24	4	20	20

### **Département de l'Alibori**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
66	58	2	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
66	4	28	18

### **Département du Borgou**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
17	14	1	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
17	14	0	0

### **Département du Littoral**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
21	17	3	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
21	3	10	21

### **Département du Plateau**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant de cabines de latrines en adéquation avec le nombre de lits	Nombre de FS disposant des latrines séparées hommes/femmes	Nombre de FS disposant des latrines adaptées aux personnes à mobilité réduite
8	5	0	0

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS ayant un DLM à proximité des latrines	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés aux patients	Nombre de FS où au moins 2 DLM sont réservés au personnel
8	0	5	3

### **3.3. Gestion des déchets issus des soins de santé**

#### **Département des collines :**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boîtes de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
17	15	17	12	6

**Département du Couffo**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boîtes de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
42	37	36	21	22

**Département de L'Ouémé**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boîtes de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
17	17	17	12	6

**Département de l'Atacora**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boîtes de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
7	7	7	3	0

**Département du Zou**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boîtes de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
9	9	9	6	7

**Département du Mono**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boîtes de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
34	17	18	12	11

**Département de l'Atlantique**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boites de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
24	23	22	7	13

**Département de l'Alibori**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boites de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
66	65	66	31	19

**Département du Borgou**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boites de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
17	15	16	9	12

**Département du Littoral**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boites de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
21	21	21	13	9

**Département du Plateau**

Nombre de formations sanitaires évaluées	Nombre de FS disposant des poubelles appropriées pour les déchets infectieux	Nombre de FS disposant des boîtes de sécurité pour les objets coupants et pointus	Nombre de FS disposant d'un incinérateur fonctionnel	Nombre de FS disposant d'une fosse à déchets liquides
8	8	8	2	2



